

La danse des brutes : activité

[Demande d'aide](#)



Auteur.trice

Proposée par
Nicolas
Bergeron,
enseignant
CSSDM



Date de

publication
20 août 2021



4e année

Santé mentale, Sexualité, Traumatismes non intentionnels, Violence

1 animation de 60 min

Savoir à développer

- Reconnaître différentes situations pouvant nécessiter de l'aide pour soi ou les autres et déterminer les actions à entreprendre.

Lien avec le PFEQ

Communiquer oralement (en réinvestissement, possibilité d'utiliser les interactions entre élèves pour travailler les stratégies d'écoute)

Lien avec la plateforme éducative du SdG

Développement social : établissement de relations harmonieuses avec les autres et conduite acceptable au sein de la communauté

Résumé



DURÉE

1 animation de 60 min

À partir du vidéo la Danse des Brutes de Janet Perlman (2000) Office National du Film (ONF) et du guide d'animation (ONF), avoir un échange avec les élèves sur ce qu'est l'intimidation, ce qu'elle n'est pas et surtout sur comment on peut réagir quand on est impliqué comme témoin, victime ou auteur.

Avant l'activité

LES PRÉREQUIS

- **LE MATÉRIEL NÉCESSAIRE**

- Vidéo : https://www.onf.ca/film/la_danse_des_brutes/
- Guide d'enseignement et feuille d'activité : http://seduc.csdecou.qc.ca/wp-content/uploads/2014/07/danse_brutes_F.pdf
- Guide de l'enseignant : http://seduc.csdecou.qc.ca/wp-content/uploads/2014/07/guide_Danse-des-brutes.pdf
- Guide dans Dire/Mentor : <https://www.witsprogram.ca/dire/ecoles/livres/la-danse-des-brutes.pdf>

- **NOTE INFORMATIVE**

Différenciation : Les élèves connus pour avoir été impliqués souvent comme victimes ou auteurs dans des situations de violence dans le passé doivent être placés physiquement de façon stratégique pour le visionnement. Les questions d'animation ou de réactions doivent être ajustées en fonction de la réalité du groupe à cet égard. Lors de l'utilisation des fiches d'activités, selon les modalités choisies, (individuellement ou en groupe, à l'oral ou à l'écrit) prévoir les ajustements nécessaires.

LA PRÉPARATION

- **À PRÉPARER**

Visionner la vidéo une ou deux fois et avoir sélectionné des moments où l'on désire attirer l'attention des élèves (pour reconnaître les situations d'intimidation et travailler la demande d'aide des élèves), en plus de ce qui est proposé dans le guide pédagogique.

- **L'INTENTION PÉDAGOGIQUE À PRÉSENTER AUX ÉLÈVES**

Reconnaître différentes situations pouvant nécessiter de l'aide pour soi ou les autres et déterminer les actions à entreprendre.

- **L'INTRODUCTION À L'ACTIVITÉ**

Parler des conflits qui sont mal gérés et qui peuvent parfois dégénérer en violence. Demander une définition de la violence, une définition de l'intimidation (se référer à celles de l'école dans le code de vie ou le plan de lutte pour prévenir et combattre la violence pour guider la discussion en plus de celle du guide d'animation suggéré dans cette activité). Important : Ajuster le vocabulaire de l'activité en fonction de celui de l'école, par exemple : élève auteur/ qui pose les gestes vs persécuteur.

Pendant l'activité

LA RÉALISATION

Voir le guide d'enseignement.

En résumé :

– Regarder la vidéo, suivre les moments suggérés pour arrêter et poser des questions.

Note : Mettre en évidence et renforcer les éléments nommés par les élèves en lien avec la compétence travaillée soit la demande d'aide. Proposer des questions de relance (ex. : dans ton exemple qui irais-tu voir? Est-ce que tu ferais cette action verbalement ou par écrit? Est-ce que tu irais seul ou serais-tu accompagné par quelqu'un?).

– Faire la fiche d'activité 2 avec les élèves.

– Animer *verbalement* la fiche d'activité 3 ou l'utiliser quelques jours après. Astuce : Faire une mise en scène avec le dialogue plutôt que simplement l'écrire.

INTÉGRATION ET TRANSITION

- **PERMETTRE AUX ÉLÈVES DE VERBALISER ET PARTAGER LEURS PRISES DE CONSCIENCE ET LEUR COMPRÉHENSION**

– Demander aux élèves de penser aux différents contextes et aux différents moments où ils pourraient être témoins d'intimidation.

– Mentionner que lorsqu'on est témoin d'intimidation, on peut avoir besoin d'aide ou les autres peuvent avoir besoin de notre aide.

– Demander aux élèves de quelle manière leurs réactions changeraient selon les contextes (ex. : à l'école dans les toilettes, à l'école quand il y a des adultes qui surveillent, sur le chemin du retour, au parc) ou selon les personnes impliquées (ex. : des plus vieux, des élèves de mon groupes, des amis).

– Demander aux élèves ce qu'ils peuvent faire comme témoins s'ils se sentent en sécurité et s'ils ne se sentent pas en sécurité dans une situation.

– Mentionner que les élèves ont toujours un pouvoir d'action, que ce soit dans un contexte d'intimidation ou non.

- **RÉINTÉGRER LES CONCEPTS LIÉS AUX SAVOIRS ET RAPPELER LE LIEN ENTRE LE SAVOIR ET LA COMPÉTENCE**

– Demander aux élèves de nommer les actions possibles pour les témoins et les victimes.

– Demander aux élèves de nommer les gestes possibles pour les élèves auteurs. (ex. : éviter les lieux à risque, intervenir verbalement, indiquer que le comportement est inacceptable, refuser de collaborer aux situations de violence, signaler l'incident à une personne de confiance en suivant la procédure établie à l'école, le cas échéant)

- **S'ASSURER QUE LES ÉLÈVES SE SOUVIENNENT DES SAVOIRS TRAVAILLÉS ET LES ENCOURAGER À METTRE LA COMPÉTENCE EN APPLICATION**

Inviter les élèves à féliciter les autres quand ils voient des victimes ou des témoins de comportements inadéquats réagir de façon prosociale (ex. : inclure une personne dans ses jeux, proposer de marcher avec une personne sur le chemin du retour pour qu'elle se sente en sécurité, demander comment ça va).

Après l'activité

RÉINVESTISSEMENT À L'ÉCOLE

Demander aux élèves d'observer les comportements des autres lors des déplacements, des récréations, au service de garde et avec les spécialistes et leur préciser qu'ils devront dire si plus de comportements positifs ou négatifs sont adoptés par les élèves témoins.

Au Service de garde :

- En collaboration avec les éducatrices du groupe (selon l'organisation) revenir sur les mesures possibles pour les élèves témoins ou victimes (ceux nommés par les élèves lors de l'activité, fiche # 2).
- En collaboration avec les éducatrices, faire un « blitz » de renforcement des comportements attendus et un « décompte » de ceux-ci. À la fin de la période donnée, faire un retour avec le groupe. Les adultes ont été témoins de X gestes liés aux mesures nommées pendant l'activité.
- Faire nommer aux élèves les moyens possibles de dénoncer les comportements inappropriés à l'école en général et au SdeG en particulier.

RÉINVESTISSEMENT À LA MAISON

Demander aux élèves de visionner la vidéo avec leurs parents/fratrie et de discuter sur ce qu'ils ont retenu.

- Diffuser une communication aux parents mentionnant que les élèves ont réfléchi sur le sujet de l'intimidation. Quand il y a de l'intimidation, ils peuvent avoir besoin d'aide pour faire cesser la situation où ils peuvent offrir leur aide aux témoins et aux victimes.
- Diffuser le plan de lutte pour prévenir et combattre l'intimidation qui inclut la section sur comment faire un signalement et les définitions (conflit, violence et intimidation).

Pour aller plus loin : demander aux parents d'explorer avec leur enfant des situations dans lesquels ils pourraient avoir besoin d'aide et ce qu'ils pourraient faire pour aider les autres. Cela pourrait être dans une situation d'intimidation ou dans un autre contexte (ex. : mesures de sécurité en ligne, mesures de sécurité quand je suis au parc, situations lors des déplacements).